

# Le 4<sup>e</sup> hôpital wallon est né !

## ■ Ambroise Paré et Saint-Joseph-Warquignies s'associent : une charte historique !

**MONS** ▽ C'est à un moment historique que la presse montoise était conviée, hier, à l'hôtel de ville de Mons où l'on a présenté la convention hospitalière unissant les destinées du CHR Saint-Joseph-Warquignies et du CHU Ambroise Paré.

C'est historique car cela transcende des clivages philosophiques ancestraux, cela se fait entre deux institutions en bonne santé financière et entre le privé (CHR) et le public (CHU). "C'est une décision qui n'a pas été contrainte ou initiée par d'autres, explique Nicolas Martin, président d'Ambroise Paré. C'est une démarche volontaire. On s'inscrit dans une démarche différente de ce qui s'est passé à Tournai où le privé en est venu en soutien d'un hôpital public aux finances défaillantes. Ici, les institutions hospitalières ont une situation financière favorable avec un bénéfice d'1,6 million d'euros pour Ambroise Paré et d'1,5 million pour le CHR. Dès lors, il n'y a pas de volonté de dégager des économies mais plutôt un souci d'accroître les services par plus de spécialisations."

Les deux hôpitaux sont, en outre, encore en plein chantier avec la

construction des nouvelles salles d'opération à Saint-Joseph et la construction d'une nouvelle aile à Ambroise Paré qui sera baptisée du nom de Jean-Claude Carpentier, décédé en septembre dernier.

L'objectif de cette association est de concevoir un grand pôle hospitalier à Mons fort de plus de 800 lits, plus de 350 médecins et de 2000 membres de personnel. "Nous voulons, en outre, renforcer notre assise universitaire par l'appel de lits de l'ULB au niveau de la pédiatrie à Ambroise Paré et des relations de plus en plus proches avec l'université de Lille pour le CHR Saint-Joseph, ajoute Nicolas Martin. Nous voulons un équilibre des forces entre les institutions avec un

processus décisionnel et une répartition des moyens selon une parité parfaite."

Néanmoins, comme l'a souligné Serge Comin, président du CHR, même si les temps changent et qu'il faut mettre un terme à une rivalité excessive affaiblissant les deux institutions, la route sera encore longue avant que tout soit parfaitement intégré : "Il faudra du temps pour mieux se connaître, étudier les forces et les richesses respectives. Mais ce qui est significatif, c'est la recherche d'un pôle d'excellence qui, à l'avenir, sera jugé sur la qualité et l'expertise de ses programmes de soin et non pas sur le nombre de lits."

H. Bux.



Serge Comin, président du CHR Saint-Joseph Warquignies, et Nicolas Martin, président du CHU Ambroise Paré, présentent le bébé. (AVPRESS)

## Dans deux ans, un site unique !

### ■ Pas une fusion mais un projet commun

**MONS** ▽ Si les perspectives futures ne les avaient pas contraints à agir de manière raisonnée, les dirigeants des deux hôpitaux auraient continué leur bonhomme de chemin, chacun dans leur coin. Mais s'ils voulaient développer l'offre de soins à Mons, l'association était la

seule solution.

Sur le terrain, rien n'est encore fait. Il ne s'agit pour l'instant que d'une intention, un cadre défini dans lequel il faudra agir en bonne intelligence afin de rationaliser les dépenses (centrale d'achats commune, laboratoire unique, dossier médical commun, investissements concertés, etc.) et en organisant l'offre de soins non plus sur une base concurrentielle mais avec un souci de complémentarité.

On parle d'une période de 2 ans pour bien s'apprivoiser. "Il faut consolider ce qui est acquis et développer des services qui permettront d'éviter que le Montois ou le Borain ne doive se déplacer loin pour se faire soigner, précise Serge Comin. Mais cela ne se fera pas sans l'accord du corps médical." À ce titre, si les médecins voyageront sans doute d'une institution à l'autre, le personnel restera affecté à son hôpital. On ne prévoit pas, en outre, de restructuration.

Enfin, l'éthique sera au centre des préoccupations car on n'envisage pas l'avortement ou l'euthanasie de la même manière à Ambroise Paré ou à Saint-Joseph. "On ne peut pas encore dire quels services seront privilégiés dans l'une ou l'autre implantation, ajoute Nicolas Martin. Cela doit encore être discuté. Gardera-t-on deux maternités, deux services d'urgences, etc. ? Tout cela doit être étudié par les personnes concernées..."

H. Bux.